



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 14 juin 2018

Appel à projets pour appuyer les investissements des organismes de formation visant à l'amélioration de l'offre de formation professionnelle

Dans le cadre du Contrat de Plan État- Région 2015-2020 de Mayotte, la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE) lance un appel à projets n°2018 01/CPER 5.5 dont l'objectif est d'accompagner les organismes de formation dans le développement, la diversification et l'implantation déconcentrée de l'offre de formation professionnelle.

Ces trois objectifs s'inscrivent dans la mise en œuvre du Plan d'Investissement dans les Compétences 2018-2022.

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'une aide financière de l'État à l'investissement pour la mise en œuvre de nouveaux plateaux techniques permettant de générer une offre de formation novatrice et une couverture territoriale en réponse aux besoins de formation des salariés et des entreprises du département. L'investissement doit être réalisé sur le département de Mayotte.

L'appel à projet est ouvert le 18 juin 2018 et se clôture le 20 juillet 2018 à 11 h.

L'appel à projets ainsi que le dossier de demande de subvention sont disponibles sur :

- <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/appels-a-projets/2018>
- <https://mayotte.dieccte.gouv.fr/Appel-a-projet-pour-appuyer-les-investissements-des-organismes-de-formation>

Les porteurs de projets peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la DIECCTE de Mayotte – Pôle Entreprises, Emploi, Économie – services mutations économiques à l'adresse : 976.mutations-economiques@dieccte.gouv.fr

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr  préfet de mayotte